

OUVERTURE DU COMITE

Lundi
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi
Mardi à jeudi
Vendredi

De 14h00 à 18h30
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
De 09h30 à 12h00

COMITÉ DIRECTEUR

21 novembre 2022

Membres présents

Élus : Frédérique BAUDIN - Mélanie BLANC - Suzanne BROLIRON - Charlotte CIVET Sylvette FILAMBEAU - Jocelyne GRIMAUD - Christelle GUERIN

Roger ARHANCET - Pierre ARNAUD - Radouane BOUSELOUGUIA
Gérard BROLIRON – Damien DUC-GAYFFIER - Claude FILAMBEAU - Renaud FOUREL
Gilbert RIBET - Hadj YAHIA BENATTIA

Invités : Hakim BOUCHOUICHA – VUARNIER Christian
Joël SCOMPARIN (Président de la Ligue Aura)
Pascal DUDEK (BO Guilherand Granges)
Stéphane OLAGNON (Valence Bourg)
Axel DA COSTA (Montélier)

Excusés : Christine VAN ROY
Olivier BRUNNER - Fabrice JONCART

Absente : Raymonde CHENU

Ouverture du comité directeur : 19 heures

Radouane BOUSELOUGUIA remercie les personnes présentes et explique les raisons pour lesquelles il a invité trois présidents de clubs. En effet, Radouane souhaite que les clubs participent au comité directeur afin d'effectuer un partage d'expérience et de mieux se comprendre. La participation de ces derniers permettra dorénavant au comité d'avoir un retour en direct de la part des clubs retenus lors des prochains comités directeurs.

Le président remercie également Joël SCOMPARIN, président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes pour sa présence. Il salue également son engagement auprès des comités de la Ligue. Radouane BOUSELOUGUIA précise également que l'ambiance de travail au sein de la Ligue est meilleure et qu'il souhaite que cela perdure.

Il excuse Roger ARHANCET qui sera en retard car il est retenu par des obligations personnelles.

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle l'ordre du jour et précise que les présidents de clubs et Joël SCOMPARIN peuvent intervenir à tout moment.

Le président lit un courrier reçu au comité de la part de Monsieur Paul SANTIN afin de remercier le comité pour la belle soirée des 90 ans qu'il a vécu.

Il lit également un courrier de Jean-Claude BENOIT, qui nous fait part de sa satisfaction concernant la soirée des 90 ans du comité.

Radouane rappelle qu'il a reçu de nombreux remerciements par courrier, courriel, sms concernant cet anniversaire et qu'il est ravi que cela fût un succès.

Manifestations : choix des sites

Radouane BOUSELOUGUIA présente les différentes candidatures reçues pour l'organisations des différentes manifestations du comité, à savoir :

DATE	MANIFESTATION	CANDIDATURES CLUBS			
18 et 19 février 2023	½ Finales Coupes Séniors et Jeunes	SERRIERES SABLONS			
18 et 19 mars 2023	Finales de coupes seniors et jeunes	BEAUMONT	VALENCE	CREST SAILLANS	SERRIERES SABLONS
13 mai 2023	Fête Mini Basket U7				
27 et 28 mai 2023	Finales Drôme Ardèche – Championnats D1 – D2	GUILHERAND GRANGES	ST JEAN DE MUZOLS (1)	AUBENAS	
27 et 28 mai 2023	Finales Drôme Ardèche – Championnats D3	GUILHERAND GRANGES	ST JEAN DE MUZOLS (3)	ST PAUL TROIS CHATEAUX	
27 et 28 mai 2023	Finales Drôme Ardèche – Championnat Play Off	GUILHERAND GRANGES	ST JEAN DE MUZOLS (2)	VALENCE	
3 juin 2023	Fête Mini Basket U9-U11				

Il déplore aucune candidature pour les manifestations du mini-basket, à savoir :

- Fête du Mini-basket U7
- Fête du Mini-basket U9-U11

La Passion en Grand...

CC 3

Le président apporte une précision à la suite d'un échange avec Pascal DUDEK, président du club BO Guilherand Granges. Il indique que ce dernier souhaite retirer la candidature de son club, le temps que le nouveau bureau prenne ses marques.

Pascal DUDEK intervient et confirme que le nouveau bureau souhaite décaler sa candidature d'un an.

Radouane BOUSELOUGUIA précise que pour l'organisation des ½ Finales de Coupes Séniors et Jeunes, prévues les 18 et 19 février, seulement deux sites sont nécessaires et non 4 comme les saisons précédentes.

Jocelyne GRIMAUD apporte un élément complémentaire en rappelant que les saisons précédentes ces ½ Finales étaient organisées le week-end de Pâques et sur 1 seule journée, alors que cette année cela pourra avoir lieu sur 2 journées, ce qui permet de mobiliser seulement 2 sites.

Le président rappelle que l'Open U11 était prévu à Valence et que cet événement n'ayant pu avoir lieu, il propose que Valence puisse bénéficier d'un joker concernant ces candidatures.

Un échange a lieu concernant les différents choix pour l'organisation de ces événements en fonction des candidatures et des besoins.

Stéphane OLAGNON intervient et indique que le club de Valence serait prêt à organiser les finales avec les gymnases Denis MAURIN et Jean GEMAIN. Il détaille les différentes options à réfléchir pour un troisième gymnase. Il rajoute qu'il peut en faire la demande à son Conseil d'Administration et faire un retour au comité.

Le président insiste sur le fait qu'il est important de trouver des sites pour les fêtes du mini-basket et qu'il faut continuer à solliciter les clubs.

Renaud FOUREL indique que la commission mini-basket pense pouvoir trouver un site pour organiser la fête du mini-basket U7, mais que cela reste compliqué pour les U9/U11.

Suite aux discussions qui ne permettent pas d'attribuer toutes les manifestations et afin de simplifier la prise de décision, un nouvel appel de candidatures sera lancé auprès des clubs afin de valider les attributions au plus vite. Il demande à Jocelyne GRIMAUD d'effectuer un nouveau tableau plus compréhensif, afin que les clubs comprennent mieux les attentes du comité.

Radouane BOUSELOUGUIA indique que le délai pour ce nouvel appel à la candidature sera de 12 jours.

Comblement de poste : membre élu

Proposition et vote du responsable de la commission des officiels

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que Myriam ROZERON étant devenu salariée du comité a laissé une place d'élu libre et que statutairement le comité doit être composé de 20 élus.

De ce fait, Olivier BRUNNER ayant changé au profit de la commission des compétitions, il présente Christian VUARNIER, et évoque son parcours dans le monde du basket et ses qualités.

De plus, suite à un échange avec Gilbert RIBET et la modification voulue par le comité directeur, Radouane BOUSELOUGUIA souhaite proposer au vote du comité directeur, deux décisions importantes, à savoir :

- Prise en compte du poste de membre élu pour Christian VUARNIER
- Mise en place de Christian VUARNIER en tant que responsable de la CDO.

Le président indique également que Gilbert RIBET prendra la responsabilité des observations au sein de la commission des officiels.

Radouane BOUSELOUGUIA propose à Christian VUARNIER de se présenter.

Christian VUARNIER indique qu'il est ravi de rejoindre l'équipe du comité et qu'il est très motivé à l'idée de s'investir auprès de la C.D.O.

Christian VUARNIER rappelle l'importance de l'arbitrage et précise sa motivation pour dynamiser et accompagner les arbitres du comité.

Il annonce que son but est d'être dans la communication positive avec les clubs et dans l'échange au quotidien avec les membres du comité et les arbitres.

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que la candidature de Christian VUARNIER en qualité de membre élu devra être validée par la prochaine assemblée générale et met au vote sa proposition, à savoir :

- Christian VUARNIER rejoint le comité en qualité de membre élu et prend la responsabilité de la commission des officiels

Vote à bulletin secret :

Nombre de vote : 15 votants

Pour : 14 voix

Blanc : 1 voix

Contre : 0 voix

La proposition est validée à la majorité.

Le président félicite Christian VURANIER pour son élection et lui souhaite la bienvenue.

La Passion en Grand...

CC 3

Phases finales Trophée Coupe de France Séniors Masculins

Le président annonce que la commission fédérale 5x5, lors de sa réunion du vendredi 4 novembre 2022, a décidé d'attribuer au club d'Aubenas l'organisation des ¼ et ½ du Trophée Coupe de France Séniors Masculins devant se dérouler les 25 et 26 mars 2023, suivant le programme ci-dessous :

- Les 1/4 du Trophée Coupe de France Séniors Masculins
 - o Samedi 25 mars 2023 à 17h15 : rencontre n°1
 - o Samedi 25 mars 2023 à 20h00 : rencontre n°2

- Les 1/2 du Trophée Coupe de France Séniors Masculins
 - o Dimanche 26 mars 2023 à 15h30 : Vainqueur rencontre n°1 / Vainqueur rencontre n°2

Radouane BOUSELOUGUIA félicite le club d'Aubenas pour cette attribution et indique qu'il serait important que des membres du comité soient présents.

Joël SCOMPARIN, président de la Ligue AURA, intervient et annonce que l'U.S. Saulce a postulé pour l'organisation des 1/16 et 1/8 de finale de la Coupe de France 17M. Il indique que la candidature du club a été retenue et précise les dates de ces manifestations, à savoir :

- Les 1/16 de la Coupe de France U17M
 - o Samedi 18 février 2023 à 17h15 : rencontre n°1
 - o Samedi 18 février 2023 à 20h00 : rencontre n°2

- Les 1/8 de la Coupe de France U17M
 - o Dimanche 19 février 2023 à 15h30 : Vainqueur rencontre n°1 / Vainqueur rencontre n°2

Radouane BOUSELOUGUIA est ravi d'apprendre cette nouvelle et félicite le club de l'U.S. Saulce pour cette attribution et indique qu'il serait également important que des membres du comité soient présents.

Open Plus Super League 3x3

Le président annonce que la fédération a renouvelé sa confiance au club de Tain Tournon, en leur attribuant l'organisation d'un Open Plus de la Super League 3x3 le 02 juillet 2023.

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que cet événement a déjà été organisé par le club la saison dernière et que cela avait été un succès.

Le président félicite le club de Tain Tournon pour cette attribution et indique qu'il serait important que des membres du comité soient présents.

Réunion des écoles arbitrage

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle qu'une réunion est organisée le 28 novembre à la Salle Victoria à Saint-Péray à 19h00. Il indique que cette dernière doit permettre de rassembler l'ensemble des clubs ayant une école d'arbitrage, les référents arbitrage et les personnes intéressées par ce sujet.

Le président précise que le but est d'échanger sur les modalités d'organisation de ces écoles et les raisons de la mise en place de l'école d'arbitrage du comité.

Radouane BOUSELOUGUIA informe que l'école d'arbitrage du comité a organisé la première journée de formation avec 14 stagiaires.

Le président dit que les sessions de formation de l'école du comité sont organisées sur des journées entières, plutôt que des sessions de 2h, afin de mobiliser les stagiaires moins souvent sur la saison et de pouvoir effectuer un travail de fond plus important.

Radouane BOUSELOUGUIA indique que les différentes écoles d'arbitrage recensées sont pourvues en moyenne d'une quinzaine de stagiaires. Il rappelle également que certains clubs n'ont pas pris la mesure de l'importance de former des arbitres.

Débriefing de la conférence sur le management

Radouane BOUSELOUGUIA indique que le caractère obligatoire de cette réunion n'a pas été compris par tous les clubs. Il rappelle que l'organisation de ce type d'événements engendre des coûts et que l'obligation est le seul moyen d'être sûr d'avoir le maximum de personnes présentes.

Le président annonce qu'il a eu beaucoup de retours positifs, bien que 5 clubs se soient manifestés pour indiquer qu'ils ne seraient pas présents.

Il annonce qu'un retour sur cette conférence aura lieu le 16 janvier par visioconférence avec les clubs, afin de faire un debriefing.

Axel DA COSTA intervient et indique qu'il aurait fallu accentuer la « promotion » de cet événement, ce qui aurait pu motiver plus de personne à venir.

Le président le remercie pour ce retour et prend en compte cette information.

Il indique que certains clubs, lui ont dit qu'ils étaient venus sans attente particulière et qu'ils sont repartis ravis et avec un bagage supplémentaire.

Pascal DUDEK intervient et dit qu'il était sceptique en venant à la conférence et que finalement il a trouvé cela intéressant et a appris beaucoup de choses.

Stéphane OLAGNON indique qu'il a trouvé cela très positif, malgré sa crainte que cette conférence soit trop professionnelle. Il a apprécié d'avoir pu croiser des personnes de clubs qu'il ne connaissait pas. Il précise qu'il a trouvé très intéressant que les convives soient représentés par des bénévoles et des salariés de clubs. Il fait part de son intérêt pour la visioconférence de retour prévu le 16 janvier.

Stéphane OLAGNON souhaiterait qu'une prochaine session puisse se tenir à l'échelle d'un groupe (bureau directeur, conseil d'administration, ...), afin de travailler sur la planification d'une saison, l'organisation d'un événement, etc. Il précise qu'il serait intéressant d'effectuer cela à partir de cas concrets.

Le président précise qu'un échange doit avoir lieu concernant les amendes liées à l'absence à cette conférence et rappelle qu'il était demandé qu'il y ait 2 représentants par club.

Le président rappelle les clubs absents et les amendes associés :

<u>CLUBS</u>	<u>AMENDE</u>
HAUTERIVES	175 €
PIEGROS LA CLASTRE	175 €
ROIFFIEUX	175 €
SAVASSE	175 €
JARCIEU (1 personne au lieu de 2)	Amende à soumettre au comité directeur

Le président souhaite la bienvenue à Roger ARHANCET qui était retenu pour des raisons personnelles.

Radouane propose d'échanger concernant le cas de JARCIEU qui n'avait qu'un seul représentant au lieu des 2 demandés par le comité.

Une discussion a lieu entre les membres élus assistés des présidents de clubs présents et du président de la Ligue.

Il en ressort que les clubs présents ont tous fait l'effort d'avoir 2 personnes présentes, comme demandé. De plus, il est précisé que le seul représentant du club de Jarcieu qui était présent n'est pas licencié au club.

Au vu des échanges, il est décidé à la majorité des membres présents de maintenir une amende complète, soit 175 € d'amende pour le club de JARCIEU.

Réunion avec l'ensemble des clubs (debriefing du début de saison)

Radouane BOUSELOUGUIA annonce qu'une réunion aura lieu le 30 janvier afin d'échanger avec tous les clubs.

Il précise qu'il réfléchit à la formule la plus pertinente à mettre en place, afin que cette soirée permette des échanges constructifs et que des solutions puissent être trouvées ensemble aux éventuels problèmes rencontrés au cours d'une saison.

Le président indique qu'il souhaite la présence des membres du comité et des collaborateurs.

Tournoi des étoiles

Radouane BOUSELOUGUIA, ainsi que certains membres du bureau, regrettent le manque de présence de certains membres du comité directeur lors des événements de la commission technique, notamment le TIC et le TDE.

La commission technique se sent seule lors de ces événements et ne comprend pas le manque d'intérêt de la part de certains membres élus du comité.

Radouane BOUSELOUGUIA précise qu'il s'est rendu au TIC accompagnée de Mélanie BLANC et Charlotte CIVET et que cela a été très intéressant.

Joël SCOMPARIN, président de la Ligue AURA intervient et indique que les sélections sont souvent suivies par les parents mais pas par les clubs. Il précise qu'il trouve cela fort dommage, car les clubs, ayant des licenciés en sélection, sont heureux de s'approprier les résultats individuels et collectifs de ces dernières. Cet état d'esprit le dérange.

Le président indique que le comité a reçu ce jour un mail de la Ligue pour le dossier d'inscription pour le Tournoi des Etoiles et informe que la commission technique va faire le nécessaire.

Radouane détaille l'organisation de ce tournoi qui aura lieu à Voiron du samedi 17 au mardi 20 décembre 2022.

Repas de Noël du comité

Le président rappelle qu'un repas partagé de Noël est prévu le mardi 20 décembre entre les membres du comité et leurs collaborateurs.

Un échange a lieu entre les membres pour savoir comment et quand organiser ce moment convivial, car la date retenue ne permet pas d'avoir un maximum de membres présents.

Suite aux discussions, il est décidé que le repas sera organisé le mercredi 21 décembre à 19h00 au comité et il est demandé à chaque personne présente d'apporter un plat et/ou une boisson afin de partager un moment convivial.

Tour des pôles et commissions

➤ Commission TECHNIQUE / Hakim BOUCHOUICHA :

Hakim BOUCHOUICHA confirme qu'il a reçu le dossier à remplir pour le Tournoi des Etoiles et qu'il est à retourner d'ici la fin du mois. Il demande aux membres du comité qui souhaitent y assister de lui le confirmer rapidement afin qu'il puisse le prendre en compte dans le dossier d'inscription.

Un échange a lieu, et les membres du comité seront consultés par mail par la commission technique pour connaître leurs disponibilités.

Il demande à Joël SCOMPARIN, quand le programme sera communiqué, afin d'organiser le transport, car la délégation du comité Drôme Ardèche ne sera pas logée sur T.S.F.

Joël SCOMPARIN lui répond que la Ligue attend les retours de toutes les délégations pour préparer le programme. Il détaille les différents sites qui seront utilisés pour l'organisation du Tournoi des Etoiles.

Hakim BOUCHOUICHA annonce les résultats obtenus par les délégations Drôme-Ardéchoise lors du TIC, à savoir :

- Sélection Fille : 3^{ème} place
- Sélection Garçon : 1^{ère} place

Il précise les différents potentiels qui ont été repérés lors du TIC et ceux qui pourraient entrer au pôle espoir la saison prochaine.

Il insiste sur le fait qu'il est très intéressant que les élus de clubs suivent les sélections et il en est de même pour les entraîneurs.

Hakim rappelle qu'il poursuit les entraînements sur la génération 2011 et qu'il continue le travail avec la génération 2010 qui va se conclure avec le T.D.E.

Il précise que pour les entraînements grand gabarit sur les générations 2010-2011-2012, il y a 5 filles et 5 garçons.

Hakim BOUCHOUICHA détaille les matchs amicaux prévus.

Il annonce que la finale du challenge benjamin aura lieu le dimanche 15 janvier à Crest-Saillans.

Le président présente ses félicitations à la sélection garçon pour leur première place et à la sélection féminine pour leur beau parcours. Un échange a lieu concernant la formule proposée lors du T.I.C. et le fait que sur un seul match perdu, l'équipe va directement en petite finale.

Joël SCOMPARIN intervient concernant l'organisation du TDE et rappelle que la Ligue va prendre en charge la nuitée du samedi, afin que tous les comités puissent être présents ce même jour. Il précise que cette nuitée va permettre à toutes les équipes de commencer à jouer le dimanche matin sur un pied d'égalité.

Joël SCOMPARIN indique que la Ligue se soucie des coûts engendrés pour les comités par cet événement et rappelle que le T.D.E. représente un budget d'environ 20 000€ pour la Ligue.

Radouane BOUSELOUGUIA intervient et précise que l'accompagnement de la Ligue est très important, car les comités ont des dépenses tout aussi importantes sur ces 2 événements que sont, le T.I.C et le T.D.E. Il indique qu'un échange a eu lieu avec les présidents des autres comités lors du

T.I.C., afin de trouver une nouvelle formule, moins onéreuse et moins fatigante pour les jeunes. Par conséquent, il espère que la Ligue sera à l'écoute de ses comités.

Enfin, Joël SCOMPARIN indique que la Ligue AURA, est la première Ligue de France en terme de nombre de licenciés et qu'elle a battu son record.

➤ Commission Mini-basket / Renaud FOUREL :

Renaud FOUREL rappelle que la commission mini-basket a annulé l'Open U11, car cette dernière n'était pas prête à l'organiser. Il précise qu'il y a eu des problèmes de communication au sein de la commission avec un nouveau site et une complexité de mise en place.

Il indique que le maintien de cet événement n'aurait pas été opportun.

Un échange a lieu entre Renaud FOUREL et Stéphane OLAGNON concernant le matériel qui avait été mobilisé pour cet événement.

Renaud FOUREL présente ses excuses auprès de Stéphane OLAGNON pour l'annulation de cet événement au dernier moment.

Il annonce que les matchs U11 ont débutés, il précise qu'il y a 5 poules garçons et 4 poules filles, qui sont réparties par niveau et de manière géographique.

Il précise que le dernier événement a été le Baby Halloween, pour les catégories U7 et indique que cela a concerné 320 enfants sur 5 sites. Il annonce que ceci s'est très bien passé. Il regrette que seuls 4 sites sur 5 étaient dans le thème, surtout que ce dernier est labelisé Ecole mini-basket F.F.B.B. Renaud indique qu'un rappel sera fait à ce sujet.

Renaud FOUREL détaille les prochains événements à venir, à savoir :

- Baby Noël
- Baby des rois
- Baby Pâques

Il revient sur la problématique qui reste l'organisation de la fête du mini-basket et détaille les différentes possibilités envisageables, comme par exemple le fait d'organiser comme suit :

- U7 / U9
- U11 ...

Radouane intervient et indique que la réflexion doit avoir lieu mais que le plus important pour cette saison est de trouver les 2 sites pour l'organisation de ces événements, il demande si la commission a des idées.

Damien DUC-GAYFFIER indique qu'il a contacté quelques clubs ayant les équipements pour organiser ces événements et les détaille. Malheureusement, il n'a obtenu que des réponses négatives.

Un échange a lieu entre les membres et les présidents de clubs présents concernant les possibilités d'organisation de ces événements.

Stéphane OLAGNON intervient et rappelle que le Club de Valence a organisé la fête U7 la saison dernière et il a été très compliqué pour lui de trouver les bénévoles malgré le nombre important de licenciés. Le problème n'est pas le fait de scinder U7/U9 et U11, mais si le club a les capacités en terme d'organisation et de bénévoles. Le club estime que les retombées financières ne sont pas à l'attendu. Le club de Valence a la capacité d'organiser ces événements tous les 3 ans afin de limiter son investissement.

Radouane rebondit et indique que cela a également pu avoir un impact en terme de licences pour le club et le mini-basket en général. Il rappelle également que cela engendre une image positive auprès des collectivités lorsque les clubs s'investissent dans ce genre d'organisation.

Roger intervient et propose de maintenir la fête du mini-basket pour les U9 et U11 et ne pas maintenir celle des U7 si d'aventure aucun site n'était trouvé.

Joël SCOMPARIN intervient et propose la formule suivante :

- Organiser les fêtes du mini-basket U9 et U11 sur 1 seule journée
- Organiser la fête du mini-basket U7 une demi-journée et sur le même site.

Afin de régler le problème financier, il propose que le club retenu puisse bénéficier d'une organisation de cet événement sur 2 voire 3 saisons.

Une discussion a lieu à la suite de la proposition de Joël SCOMPARIN.

Radouane fait part de son inquiétude quant à l'organisation de ces événements. Il détaille l'investissement important du comité pour la fête du mini-basket, à hauteur d'environ 10 000 € chaque saison.

Radouane BOUSELOUGUIA demande à la commission mini-basket de proposer une solution lors du prochain comité directeur.

➤ Commission COMPETITIONS - Jocelyne GRIMAUD :

Jocelyne GRIMAUD annonce que les championnats jeunes ont commencé la semaine dernière, et les seniors depuis début octobre. Elle détaille les difficultés rencontrées depuis le début de cette saison.

Jocelyne GRIMAUD évoque le sujet des C.T.C., en lien avec la note fédérale du mois d'octobre.

Elle a écrit au secrétaire général de la Fédération, afin d'avoir un retour sur la position à tenir concernant les règles de participation au sein des C.T.C.

En effet, le comité ayant appliqué le règlement sportif Drôme Ardèche 2022-2023 à la lettre (à savoir une inter-équipe jeunes devra inscrire sur chaque feuille de marque des rencontres auxquelles elle participe un maximum de joueurs titulaires d'une licence 0C, 1C, 2C ou T délivrées auprès du club porteur. Ces joueurs devront être présents lors de la rencontre et devront participer à celle-ci), celui-ci est en contradiction avec la note fédérale du 31 octobre qui indique qu'il n'y a pas de règle concernant le nombre de joueurs minimum du club qui porte l'équipe.

Seul un club n'est pas en conformité avec les règlements du CD26-07, les autres s'étant mis en règle en demandant des mutations ou des licences T.

Joël a eu la même question au comité de la Loire lors d'un comité directeur auquel il a assisté il y a 10 jours, et souligne, qu'apparemment en championnat départemental, il n'y aurait plus de règle de nombre de joueurs.

Un échange a lieu avec Joël SCOMPARIN concernant ce point.

Renaud FOUREL questionne la commission concernant les regrets de certains clubs qui n'ont pas pu engager des équipes supplémentaires en première phase.

Jocelyne rappelle que certains clubs ont fait l'effort de participer aux plateaux et de s'engager dans les temps, donc l'engagement tardif de ces équipes sera pris en compte pour la prochaine phase.

Pascal DUDEK, BO Guilherand Granges, valide la décision prise par la commission sportive concernant ses engagements supplémentaires.

Stéphane OLAGNON, Valence Bourg, confirme également le choix, notamment en termes d'équité, au vu des pénalités que certaines équipes ont pu recevoir.

Axel DA COSTA, Montélier, indique que d'un point de vue équité cela est normal. Il revient sur les points de pénalité qui sont appliqués pour des forfaits lors de ces plateaux et souhaiterait que seule une pénalité financière soit appliquée.

Un échange a lieu concernant ce sujet entre les membres et les représentants de clubs présents.

➤ Commission des officiels / Roger ARHANCET – Christian VUARNIER – Mélanie BLANC :

Radouane BOURSELOUGUIA annonce qu'il a beaucoup d'espoir pour la réunion du 28 novembre, notamment avec les écoles d'arbitrages.

Il présente les nouveaux membres composant la commission, dont des formateurs de niveau professionnel.

Christian VUARNIER intervient et présente une première doléance auprès de Joël SCOMPARIN à propos de la répartition. Il demande que le répartiteur de la Ligue fasse des désignations à 15 jours minimum, afin que Mélanie BLANC puisse faire les siennes en toute sérénité.

Joël SCOMPARIN demande à Mélanie BLANC, répartitrice du comité, de lui transmettre un mail avec une synthèse des problématiques rencontrées et des éléments factuels. Il a fait la même chose avec le répartiteur du comité de l'Isère. Il précise que la Ligue travaille sur ce dossier afin d'avoir une amélioration.

Radouane BOUSELOUGUIA revient sur le premier stage de la CDO pour lesquels il y a eu des retours très positifs. Il annonce que cela a concerné 14 stagiaires pour le Comité Drôme Ardèche.

Il précise que tous les stagiaires à la C.D.O. sont très jeunes, et qu'il est très important de ne pas les décourager.

Mélanie BLANC indique qu'elle a eu une demande de l'U.N.S.S. pour une intervention au lycée Camille VERNET, le 14 décembre après-midi de 13h30 à 16h00 et demande si une personne serait disponible. Claude FILAMBEAU se propose pour faire cette formation.

➤ Commission règlements / Christelle GUERIN :

Christelle GUERIN indique qu'elle publie régulièrement des rappels réglementaires sur le Bulletin Hebdomadaire et que cela est toujours lié à des cas concrets rencontrés les week-ends précédents.

Elle annonce qu'elle attend toujours un retour de la Fédération concernant la température minimum dans les gymnases.

Joël SCOMPARIN intervient et indique qu'il a vu passer une information à ce sujet et que la température minimum pour pratiquer du sport serait de 12°C.

➤ Commission salles et équipements / Gérard BROLIRON :

Gérard BROLIRON annonce qu'il a collecté toutes les informations pour cette saison.

Il précise les particularités restantes, à savoir :

- Eclassan qui joue au gymnase de Sarras en attendant de récupérer son gymnase.
- Savasse qui vient de se réengager, Gérard va se rendre sur place.

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que tous les 2 ans le comité doit faire des vérifications notamment sécuritaires, et que le comité rencontre des difficultés à avoir ces informations par certaines municipalités.

Le président rappelle que les mairies et/ou les agglo sont propriétaires de leurs installations et par conséquent ces dernières sont responsables en cas de défaillance.

Gérard BROLIRON annonce qu'il va également valider 2 nouvelles salles, soient :

- Valence Bourg (Gymnase Denis Maurin)
- Saint-Jean de Muzols (Gymnase des Vignes)

Questions diverses

Le président demande si des personnes souhaitent échanger sur d'autres sujets.
N'ayant aucune intervention, Radouane BOUSELOUGUIA remercie les personnes présentes pour leur participation.

Secrétaire Générale
Charlotte CIVET



Président du Comité
Radouane BOUSELOUGUIA

